

CRÉER EN EXIL

Cycle « Migrants, réfugiés, exilés »
24 janvier, 21 février, 23 mai
19 h, Petite Salle
Programme complet sur agenda.bpi.fr

Comment retrouver l'inspiration et la force de créer après avoir fui son pays et connu les périls d'un parcours migratoire ? Depuis 2017, l'Atelier des artistes en exil accueille et accompagne les artistes migrants, nous explique Ariel Cypel, son cofondateur.

Comment votre association est-elle née ?

L'Atelier des artistes en exil a été créé par Judith Depaule et moi-même. Nous dirigeons un théâtre à Paris, Confluences, qui était en grandes difficultés économiques. Nous avons lancé un appel en 2015, *Ouvrons nos lieux*. L'idée était la suivante : dans les espaces culturels, il y a des loges où on peut dormir, des machines à laver, des fers à repasser, des douches, et si chaque lieu culturel hébergeait un réfugié, un couple, une famille, il donnait l'exemple de la façon dont la culture pouvait se positionner sur ces questions. Nous avons hébergé quatre personnes pendant deux ans. En parallèle, nous avons organisé un festival, Périil Syrie, avec des artistes syriens. À cette occasion, nous avons compris qu'ils avaient les mêmes problèmes que tous les réfugiés, plus les problèmes spécifiques des artistes, et que rien n'était prévu pour eux. Nous avons décidé de créer un lieu destiné aux artistes en exil. Nous n'avions pas idée de l'énorme besoin auquel nous répondions, des créateurs mais aussi des institutions culturelles et des élus qui avaient envie d'agir.

Depuis combien de temps l'association existe-t-elle ?

L'Atelier des artistes en exil existe depuis 2017. Nous avons commencé à deux bénévoles et nous sommes maintenant une vingtaine de salariés. Nous avons aussi un appui hors norme de bénévoles : environ 180 personnes, dont une dizaine d'avocats et de psychologues. Nos subventions proviennent du ministère de la Culture, du ministère du Travail, de la Ville de Paris, d'un certain nombre de fondations qui soutiennent nos actions et enfin, pour un peu moins d'un tiers, de l'autofinancement. Nous salarions beaucoup d'artistes car nous vendons les spectacles et nous pouvons coproduire leurs œuvres.

Quelles sont vos missions ?

Nous sommes d'abord un lieu de travail parce que la reconexion des artistes à leur travail est un enjeu immédiat. Par exemple, sont arrivés à l'atelier des peintres qui n'avaient pas peint depuis sept ans. Mais on ne peut pas créer en vain, il faut diffuser son travail, devenir professionnel en France. On a beau l'avoir été dans son propre pays, il faut devenir professionnel ici. Notre deuxième priorité concerne donc l'intégration professionnelle.

Je ne parle pas de l'état psychologique de ces personnes, de leur fatigue, tout ce qui est lié à l'exil. C'est le troisième volet de notre action : ne pas séparer l'action sociale de l'action artistique. Pour qu'ils redeviennent des artistes, il faut sortir de la précarité. Parfois, les gens sont dans un tel état qu'il n'y aura pas de travail artistique s'il y a pas de suivi psychologique.

Cette intégration professionnelle passe aussi par la question de la langue. Rapidement, nous avons créé une école de français, avec l'idée que tous les artistes du monde sont confrontés à la problématique de parler de leur propre travail.

Enfin, nous devons permettre aux artistes d'être repérés, grâce à notre site internet en quatre langues (français, anglais, arabe, persan). C'est une base de données pour artistes et professionnels dans laquelle on trouve CV et projets. Depuis 2020, nous proposons aussi des ateliers de pratique artistique animés par des artistes en exil.

Proposez-vous une durée d'accompagnement précise aux artistes ?

Nous n'avons pas de relations contractuelles avec les artistes. Certains restent six mois, d'autres sont là depuis le premier jour. Nous établissons avec eux un contrat moral par la signature d'une charte pour accepter les règles de vie commune, pour rejeter toute forme de discrimination. Nous fonctionnons avec de l'argent public, nous nous situons donc dans une relation de service public dans le domaine de la culture. Nous ne sommes pas un lieu commercial. Nous pouvons toutefois signer un contrat



© Mahmoud Alshara

de coproduction si l'artiste souhaite que la structure soit porteuse de ses projets parce qu'il y a de la confiance et que c'est l'évolution naturelle de la relation.

Comment est occupée la dizaine d'ateliers ?

Nous accueillons des plasticiens, des photographes, des écrivains, des musiciens. Environ soixante-dix personnes ont un atelier permanent ici. Mais nous manquons de place. Sans prendre en compte la vague d'artistes afghans, entre quatre-cents et cinq-cents personnes sont passées ici depuis 2017. Aujourd'hui, nous nous occupons de cent-cinquante à deux-cents personnes.

Près de quarante-cinq nationalités sont représentées, dont un turkmène, un couple ouïghour, et plusieurs dizaines de syriens, de soudanais. L'origine des artistes dépend des conflits. Ils viennent donc de tout le Moyen-Orient, du Caucase, de Russie, d'Ukraine, de Chine, d'Asie du Sud-Est,

de Thaïlande, et même d'Inde. Nous avons aussi des personnes en provenance d'Amérique du Sud, d'Afrique francophone et d'Afrique de l'Est.

Quelles sont les raisons de leur fuite ?

La nature des persécutions est infinie. Cela peut avoir trait à leur militantisme, au fait d'avoir créé des œuvres subversives contre les autorités. Cela peut être lié à des persécutions religieuses, à la question des origines ethniques, au genre, etc. L'asile, c'est aussi de la politique. Si vous êtes syriens ou afghans aujourd'hui, vous avez toutes les chances d'obtenir l'asile ici. Si vous venez d'un pays ami de la France, cela sera beaucoup plus difficile.

L'exil ou l'asile ont-ils modifié la pratique artistique ?

C'est une question fondamentale. Ce qui nous importe, c'est d'ouvrir un espace de liberté. Notre travail n'est pas de contrôler ou de diriger les artistes vers une esthétique ou vers un contenu. C'est de leur donner une vision réelle du terrain et du champ des possibles, et de les conseiller. La question s'adresse aussi aux programmeurs, car certains nous disent que s'ils font appel à des artistes en exil, ils veulent des œuvres sur l'exil.

Mais l'exil est partout dans leurs œuvres. Certains l'abordent de façon frontale et d'autres par des chemins détournés. Leur parcours, l'état dans lequel ils sont et l'état du monde d'où ils viennent sont des choses qu'ils évoquent avec leur esthétique, leur regard. La question du décalage est centrale.

Propos recueillis par

Sébastien Gaudelus et **Florence Verdeille**, Bpi

POUR ALLER PLUS LOIN

La version longue de cet entretien est à lire sur
balises.bpi.fr/creer-en-exil

L'Atelier des artistes en exil est à découvrir sur aa-e.org